

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (L. LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce . . . 2.-
 Suisse 0.30
 Étranger 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME 1.-

Lecteur, as-tu fait un nouvel abonné à „La Sentinelle“

Avis à nos abonnés du dehors

Les remboursements seront mis en circulation le 29 Janvier prochain.
 Les abonnés qui veulent éviter des frais de 20 ou 30 centimes, peuvent encore verser le montant de l'abonnement au compte de chèques IVb 313 jusqu'à cette date.
 Il suffit de verser :

Fr. 4.55 pour trois mois
9.05 six
18.05 douze

Le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro peut être utilisé.

L'ADMINISTRATION.

Impôts sur le capital, sur le travail, sur la consommation

Impôts directs et indirects

Dans son rapport sur l'initiative douanière, le Conseil fédéral déclare ce qui suit : « Dans la plupart des autres pays, les impôts de consommation fournissent au fisc un apport proportionnel beaucoup plus considérable qu'en Suisse. Pour l'année 1921, les impôts de consommation représentent en France une proportion de 56 %, les impôts sur la fortune et le revenu une proportion de 44 % »
 Le Conseil fédéral, qui doit être cru sur parole, ne dit pas ses sources. Nous recourons une fois encore au mémorandum de la Société des Nations qui nous donne les chiffres suivants :

	Impôts directs en % des recettes totales	Impôts indirects
Belgique	35,6	55,1
France	31,7	49,8
Italie	25,1	37,1
Luxembourg	52,9	43,8
Royaume-Uni	52,8	30,5
Afrique du Sud	30,2	34,5
Pays-Bas	33,6	39
Suisse	1,7	75,2
Suède	37,1	51,9
Norvège	67,3	23
Danemark	56,1	40,9
Finlande	22,2	58,9
Estonie	25,3	25,3
Lettonie	7,8	31,8
Lithuanie	13,3	65,4
Pologne	18,9	17,7
Tchécoslovaquie	13,6	51,4
Yougoslavie	33,3	45,1
Grèce	23	48,7
Allemagne	38,3	52,6
Hongrie	16,2	32,7
Bulgarie	13,5	31,4
Etats-Unis	58,2	30

Cette comparaison n'a de valeur que si on tient compte de deux faits. Le premier c'est qu'il faudrait pouvoir faire intervenir la part des impôts autres que ceux de l'Etat, des impôts locaux et régionaux. Le système fédératif suisse leur donne une importance considérable, cependant dans les autres pays, les communes ont des ressources spéciales sauf en Allemagne, par exemple, où l'Etat livre aux communes et provinces une part des impôts prélevés. Nous espérons pouvoir sous peu fournir des précisions à ce sujet. Le second fait est celui-ci. Les tarifs douaniers jouent un rôle néfaste en proportion directe de l'importance des importations de matières premières pour l'industrie, de celles des matières alimentaires par rapport à la production nationale, et en proportion directe aussi de l'importance des exportations par rapport à la production industrielle consommée sur place.

La prise en considération de ces deux éléments est fort défavorable à la Suisse dans la comparaison ci-dessus, ce qui veut dire que les impôts indirects, les tarifs douaniers surtout, lui sont particulièrement défavorables.

E.-Paul GRABER.

Ainsi va le monde...

Autrefois, quand un bateau avait pris la mer, le capitaine, rassemblant sur le pont passagers et matelots, leur disait : « Puisque nous sommes à la merci de Dieu et des flots, chacun doit être l'égal de chacun. Nous sommes entourés de vagues et de pirates. L'ordre le plus parfait doit régner pour que notre voyage soit bon. Selon la loi de la marine, nous nommerons ceux qui devront siéger sur les bancs des juges ». Quand le voyage avait pris fin, les juges résignaient leurs fonctions et disaient à leurs compagnons de péril : « Ce qui est arrivé à bord nous devons nous le pardonner réciproquement, le considérer comme non avenu... C'est pourquoi nous vous prions tous, au nom de l'honnête justice, d'oublier toute

animosité ou rancune que l'un de nous pourrait garder contre un autre, et de jurer sur le pain et le sel de n'y point penser avec quelque idée mauvaise ».

Les organisations prolétariennes sont, elles aussi, entourées de dangers et d'adversaires. L'ordre doit y régner, mais aussi cette honnête justice qui fait oublier ce qui est arrivé, car avant tout il faut que la nef ouvrière fasse une bonne traversée.

CAPITOU.

Les inquiétudes du „Journal de Genève“

L'occupation de la Ruhr et l'avance de l'armée dans le vide préoccupent visiblement les meilleurs amis de la France.

Nous, ouvriers suisses, dont le seul droit consiste à appuyer nos camarades de France, de Belgique et d'Allemagne, qui protestent dans l'intérêt de l'Europe, il convient que nous mettions de la discrétion dans nos avis. Il n'en est pas de même des journaux bourgeois. Aussi, le „Journal de Genève“ y va-t-il de tout son soûl.

D'une façon à peine déguisée, dans un article de fond, il suggère à la France l'intervention de notre ancien camarade Mussolini. Convenons que ça manque un peu de tenue, car enfin le gouvernement français n'a nul besoin des conseils d'un journal suisse, ce journal fut-il celui de Genève.

Il est vrai que l'auteur de cette suggestion a des inquiétudes assez vives pour la justifier, quand il écrit :

« La France est terriblement engagée. D'aucuns prétendent qu'elle est mal engagée. Peut-être ne possède-t-elle pas les qualités et les défauts qui lui permettraient de mener à bien, sa redoutable entreprise : nul ne le sait... Mais, si elle réussit, elle ne pourra tirer des résultats utiles de son effort qu'en refaisant l'entente autour d'elle ; si elle échoue, elle aura besoin de ses alliés pour éviter un désastre. Je n'ai que de bonnes intentions en disant ces choses. Edm. R. »

Les bonnes intentions sont les plus claires richesses de l'entier. Aussi, personne ne se mêle-t-il de les contester.

En y ajoutant les nôtres, nous ne risquons pas d'appauvrir celles du „Journal de Genève“.

Nous pensons que dans la Ruhr se précisent deux systèmes : un de politique économique, l'autre de politique électorale.

Est-ce le point de vue de M. Bonar Law ou celui de M. Poincaré qui l'emportera ?

La conclusion appartient à l'avenir.

En attendant, le vide ne convient pas à la force armée et nous comprenons les inquiétudes du „Journal de Genève“.

Tous les problèmes économiques ne se règlent pas à coups de fusil et la reconstruction de l'Europe et tout naturellement celle des régions dévastées dépendent d'un nouvel équilibre économique.

C'est la raison qui nous fait admirer l'attitude courageuse et profondément humaine de nos camarades de France et de Belgique.

Le parti socialiste et les syndicats suisses doivent simplement, dans cette question, s'inspirer des conseils que ces organisations pourraient nous fournir, mais nous n'avons aucun avis à leur donner. N'imitons pas le „Journal de Genève“.

A. GROSPIERRE.

ECHOS

Les héritages fantastiques

L'héritage de l'énigmatique miss Fair Heller remet en mémoire quelques histoires d'héritages fantastiques, qui n'offrent d'ailleurs que des points de ressemblance éloignés avec celui que réclame Mme Léotardi.

En 1854, un navire qui ramenait du Brésil en Angleterre le fils aîné du feu lord Tichborne — Roger — se perdit corps et biens. Bientôt après, le fils puîné mourait à son tour. Lady Tichborne restait seule, à la tête d'une fortune qui s'élevait à 80 millions. Elle réclama son fils Roger à tous les échos du monde, par des annonces dans tous les journaux : elle indiquait que le disparu portait sur le bras un tatouage représentant la Foi, l'Espérance et la Charité, surmonté de ses initiales R. C. T. Peu après, un garçon boucher de Maga Maga, en Australie, était découvert par deux détectives : il portait sur le bras le tatouage fatidique. Lady Tichborne le reconnut. Il y eut procès, qui dura longtemps après la mort de la mère enfin consolée. Cent deux audiences furent nécessaires pour éclaircir l'affaire et on entendit 500 témoins. Une commission d'enquête envoyée en Australie en rapporta la preuve que le prétendant à l'héritage était simplement un ancien forçat. Il retourna au bagne pour quatorze ans et mourut garçon de café à New-York.

Il y a quinze ans, on plaidait encore devant les tribunaux anglais le procès intenté par un certain Hollamby Druce, forgeron en Australie, pour réclamer la succession des ducs de Portland, le titre et une fortune d'un milliard...

Lettre de Prague

Prague, janvier 1923.

Brrr..., quel temps ! C'est à peine si l'on ose sortir de sa chambre : pluie, brouillard, fumée épaisse des cheminées entremêlées ; de la boue dans les rues à ne plus voir s'il y a du pavage dessous. On ne sort pas, si on n'y est pas obligé. Un temps triste, bien plus encore pour les sans-travail qui ne peuvent profiter aucunement de leur congé forcé. C'est un hiver monotone.

Les fêtes se sont passées dans les mêmes conditions et de la même manière et « dans la nuit de Sylvestre tout s'est passé calmement et la police n'a eu à intervenir nulle part », ont annoncé les journaux après Nouvel-An, ce qui est, en effet, une chose très rare pour une grande ville comme Prague. Par contre, il ne se passe pour ainsi dire pas un seul jour sans que les journaux n'annoncent des crimes de toutes sortes et le départ volontaire pour l'autre monde de toutes sortes de malheureux. Il y en a qui s'en vont le cœur léger, comme on peut le voir dans le cas suivant : Un beau matin de ces derniers temps, un jeune homme a été trouvé dans un parc, mort, avec une balle dans la tête. Un billet qu'on a trouvé sur lui disait ceci : « Le motif de ma décision de quitter ce monde ? ça ne regarde personne. Mais pour que les bonnes vieilles femmes aient quelque chose à raconter, dites-leur que j'ai voulu installer un magasin de chaussures sur « Mars », mais j'ai dû constater que Batá en a déjà un là-haut. Je prie M. Batá de verser une somme au profit des bonnes œuvres, pour la réclame que je lui fais. » (Batá est une très importante fabrique de chaussures tchécoslovaque.)

Cette semaine, une jeune mariée a préféré quitter ce monde en se jetant à l'eau, parce qu'elle devait vivre séparée de son mari, celui-ci ne pouvant pas trouver de logement. (Je vous ai déjà parlé de la crise de logement que nous avons ici.) Voilà encore un signe des temps que nous vivons après cette guerre « fraîche et joyeuse ».

Pendant que je suis dans le lugubre, j'ajouterai encore une nouvelle dont tous les journaux d'ici ont parlé très en détail, comme d'un événement : Depuis l'existence de notre république, c'est-à-dire depuis quatre ans, il y a eu 100 condamnés à mort pour meurtre avec vol, mais tous ont été graciés par le président Masaryk, très connu pour sa sentimentalité. Tous ces condamnés y comptaient d'avance et probablement même avant d'avoir accompli leur crime. Pourtant, l'un d'eux s'est trompé. Le président, étant donné les particularités brutales du crime, a refusé sa grâce, et ainsi a eu lieu la première exécution depuis l'existence de la république, au grand étonnement du condamné qui croyait que la peine de mort n'existait point !

Le ciel politique est aussi obscur. Vous avez pu lire la nouvelle de la tentative d'assassinat sur la personne de notre plus grand financier, ministre Rásin, par un jeune déséquilibré, ancien communiste. Ce pauvre garçon, qui n'a que 19 ans, a eu le crâne tellement bourré par la lecture communiste qu'il a perdu la tête.

D'après les dernières nouvelles, il semble que la vie du ministre n'est plus en danger. C'est un homme honnête et de grande valeur, et bien que bourgeois, au regretterait son départ, surtout en ce moment-ci. Pendant le règne des Habsbourg, sa vie a été assez mouvementée. Grand patriote, il a connu à plusieurs reprises les prisons autrichiennes, et sa condamnation à mort avec d'autres patriotes tchèques pendant la grande guerre a suscité un grand mécontentement du peuple tchèque. Aussi, retardait-on son exécution, puis la révolution lui a ouvert les portes. La nouvelle de l'attentat a produit une consternation générale dans tout le pays, et la rédaction du « Rudé Právo », journal communiste, eût été certainement entièrement démolie sans d'importantes forces policières demandées en toute hâte par la rédaction elle-même. L'enquête établira jusqu'à quel point on peut accuser les communistes.

Comme dans les autres pays, nos communistes s'efforcent, sur l'ordre de Moscou, de rétablir le front unique, rompu par eux en son temps. La chose ne serait peut-être pas bien difficile en ce moment, car, à vrai dire, la classe ouvrière tchèque est trop divisée, si tout était en ordre dans la cuisine de nos bolchevistes. Il n'y a pas si longtemps, en effet, que notre « Lénine », le Dr Smeral, qui pendant la guerre encore léchait les bottes de François-Joseph Ier, a réussi, à force de truquages, à faire exclure du parti communiste quelques membres influents qui ne voulaient pas subir sa dictature. Le congrès de Moscou, devant lequel l'affaire est venue l'automne dernier, lui enjoignit de les reprendre au sein du parti et de rétablir ainsi leur propre front, au moins pour l'extérieur, car on ne pouvait pas causer d'une vraie réconciliation. Mais comment faire pour y arriver quand auparavant on s'est dit tellement de vilaines choses ? Aussi cela ne va-t-il pas tout seul. Le parti socialiste tchèque ne se laisse pas prendre, car on flaire derrière quelque combine. Les résultats de plusieurs grandes assemblées tenues à cet effet l'ont assez prouvé. Le niveau intellectuel de la classe ouvrière tchécoslovaque est

tout autre que celui de la Russie et l'on a ici beaucoup plus de foi dans le bulletin de vote que dans le poigard. L'expérience russe (que du reste, ici, on ne regarde pas de mauvais œil) ou plutôt le résultat de cette expérience contribue aussi de manière assez persuasive à raffermir ceux qui perdent déjà la foi dans les résultats de la tactique légale du parti socialiste. Ils finissent aussi par penser que pour arriver au même résultat « vraiment ça ne vaut pas la peine de changer de gouvernement. » F. S.

VARIÉTÉS

La guérison par l'optimisme

M. Emile Coué, homme paisible et modeste s'il en fut, est en train de déclencher une véritable bataille de médecins aux Etats-Unis, avec sa méthode de guérison par l'« optimisme ».

Le « Journal of the American Medical Association », qui fait autorité de l'autre côté de l'Atlantique, a pris parti contre le psychologue de Nancy.

Mais voici qu'une autorité non moins grande, le docteur Georges Draper, directeur de l'hôpital presbytérien de New-York, prend avec vivacité fait et cause pour lui.

« Il y a, vient de déclarer publiquement le docteur Draper, des « impondérables » en médecine comme en politique. L'autre suggestion est un de ces impondérables. Et bien malins sont ceux qui peuvent en déterminer la force et le poids... Pour moi, il n'y a pas de doute : la méthode de M. Coué — cette méthode qui consiste simplement à dire : « Je me sens bien... » et à se persuader qu'on se sent bien — est une méthode bienfaisante. Elle aide la pauvre humanité à supporter son poids de misères et de souffrances. Elle produit un état d'âme qui réduit, dans des proportions énormes, la crainte de la maladie. Elle élimine des symptômes malades. Elle agit sur l'esprit et sur les nerfs. »

Et le docteur Draper censure, à son tour, en termes sévères, les contradicteurs. Ceux-ci répondent. La presse américaine est pleine de discussions, de contestations, de consultations...

Tranquille et calme, M. Coué continue sa campagne de conférences. Appliquant sur lui-même sa méthode, il déclare, quand l'orage des polémiques est au plus fort, que « ça va très bien » et que jamais « il ne s'est senti mieux ».

L'utilisation imprévue d'un violent poison

Le journal médical « Lancet » annonce que l'on vient de trouver une nouvelle utilisation de l'acide chlorhydrique dilué pour le traitement de certaines maladies dangereuses. Cette nouvelle théorie est exposée par le docteur Arthur F. Hurst, du Guy's Hospital.

L'acide chlorhydrique a été employé avec succès dans le traitement de l'appendicite, du rhumatisme arthritique, de l'anémie pernicieuse, de la dyspepsie intestinale et de la gastrite chronique.

On se sert d'acide dilué dans de l'eau, à laquelle on ajoute du sucre et du jus de citron.

Au sujet de la nouvelle utilisation de l'acide chlorhydrique dilué, le docteur Hurst, du Guy's Hospital, suggère que certaines maladies : l'appendicite, l'arthritisme rhumatismal, l'anémie pernicieuse, la dyspepsie, la chronique, ont pour cause originelle un manque d'acide chlorhydrique dans les sucs digestifs. Or, l'acide chlorhydrique, selon lui, est l'agent principal de la digestion. Sans une quantité suffisante de cet acide, les aliments peuvent déterminer des maladies très différentes. L'acide chlorhydrique aide aussi à neutraliser l'infection qui provient des mauvaises dents.

Le docteur Hurst dit avoir été frappé depuis longtemps de la fréquence relative du manque d'acide chlorhydrique chez tous les malades qui souffrent d'appendicite chronique. Il en est de même, d'après lui, pour ceux qui souffrent d'anémie. 40 % des malades qui souffrent d'arthritisme rhumatismal n'ont vraisemblablement pas du tout d'acide chlorhydrique dans leur système. De même, on trouve que l'acide chlorhydrique fait défaut chez 50 % des malades atteints du cancer.

Le docteur Hurst conclut que l'acide chlorhydrique est nécessaire à la vie et à la santé.

Ces nouvelles sont publiées par la presse anglaise et française. S'il nous est permis d'ajouter notre grain de sel (chlorure de sodium !) nous disons à nos lecteurs : Surtout pas de blagues ! L'acide chlorhydrique est, jusqu'à nouvel avis, un poison excessivement violent dont il vaut mieux se garer !!!

OUVRIER !

Pour défendre tes droits et ton idéal, comptes-tu sur les journaux du gouvernement ou des capitalistes ? Non. Soutiens donc de toute ta force la presse ouvrière !

LA CHAUX-DE-FONDS

CONSEILLERS GENERAUX

Les conseillers communaux et généraux sont convoqués pour jeudi soir, à 8 heures, au Cercle Ouvrier. Ordre du jour du Conseil général.

CONSEIL GENERAL

Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal, le vendredi 26 janvier 1923, à 20 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Nomination de deux membres de la commission du chômage en remplacement de MM. Alfred Ray et Emile Roemer, démissionnaires.

Rapport du Conseil communal à l'appui de la révision du règlement organique de l'Ecole supérieure de commerce.

Rapport du Conseil communal sur l'aménagement de la grande salle.

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour l'ouverture d'un concours en vue de la construction d'un musée.

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour subventionner des constructions particulières.

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour travaux de chômage.

Rapport du Conseil communal à l'appui de l'introduction de deux nouveaux postes à l'échelle des traitements des fonctionnaires et employés communaux.

Motion de MM. Georges Dubois et consorts sur l'application des dispositions du règlement général de police concernant les matches au loto.

Communiqués

Pour les chômeurs

L'œuvre de secours se poursuit activement. Ainsi, ce soir, la Brasserie du Saumon sera le rendez-vous de la foule qui voudra participer à une grande soirée artistique avec le concours précieux des Galtos, comédiens de haute réputation et des célèbres Balan-Dards, duettistes renommés. — Ces artistes seront doublés de la gentille diseuse Suzy Bouclette, et de Gustho, que chacun voudra applaudir. Il y aura du rire, et vu

le but poursuivi, la somme de gâté sera accrue du fait qu'il s'agit de favoriser une œuvre populaire par excellence. — L'entrée est libre.

F. O. M. H.

Ce soir aura lieu, à l'Hôtel de Ville, l'assemblée générale des ouvriers faiseurs de ressorts. Achille Grospierre assistera à cette assemblée que personne ne voudra manquer. Ordre du jour très important. — (Voir aux annonces.)

Une attesse dans notre ville

Une indiscretion nous permet d'annoncer que sous peu, une attesse avec sa suite nous honorerait de sa présence.

L'Arlésienne

La dernière représentation de « L'Arlésienne » sera donnée ce soir, au Pathé. Avis aux amateurs de spectacles vraiment artistiques, qui n'ont pas encore vu ce film incomparable. — Dès demain, Léon Mathot dans : « Etre, ou ne pas être », Prince Rigadin, dans « Rigadin est enragé ».

Jocelyn à la Scala

Ce film incomparable sera passé encore ce soir, pour la dernière fois.

Cinéma Apollo

Ce soir, au nouveau programme, Tom Mix dans sa dernière création, « L'exterminateur », grand drame du Far-West.

Les jeudis de Beau-Site

Il est un pays de mystère, d'une antique et merveilleuse civilisation, qui n'a jamais cessé de stimuler l'intérêt des chercheurs : c'est l'Egypte avec ses pyramides, son sphinx impénétrable, ses palais et ses temples fantastiques. M. Luc Matthey, pasteur à Renan, en parlera précisément jeudi soir, à Beau-Site, en se servant de belles projections lumineuses.

A la Grande Fontaine

Ce soir, à la Brasserie de la Grande Fontaine, grande soirée de gala en faveur des chômeurs nécessiteux, par l'orchestre Parma. Joss'lin, le sympathique comique, Gusto, le chanteur réputé, seront aussi de la partie. Ce soir, tous à la « Grande ». Qu'on se le dise.

Concerts

Concerts organisés en faveur de la tombola des chômeurs : Ce soir, à la Grande-Fontaine et à la Brasserie du Saumon (café Richard).

Demain soir : Brasserie Ariste Robert et Café Barcelona.

Rappelons que le tirage de la tombola est fixé au 30 janvier, irrévocablement.

Union des Sociétés de Gymnastique

Voici la composition du comité de l'Union des Sociétés de Gymnastique de La Chaux-de-Fonds, pour l'année 1923 :

Président : Paul Besançon, Alexis-Marie-Piaget 51; vice-président : Edouard Berger; caissier : Charles Lutz, Temple-Allemand 99; secrétaire : Lucien Schmolli; archiviste : Tell Boillod.

Local des séances : Brasserie de la Serre.

Les changes du jour

	Parité	Demande	Offre
France	100 fr.	100.—	34.45
Belgique	100 fr.	25.22	24.93
U. S. A.	1 dollar	5.13	5.33
Canada	1 dollar	5.18	5.26
Belgique	100 fr.	100.—	30.60
Italie	100 lires	100.—	25.45
Espagne	100 pesetas	100.—	83.40
Portugal	100 Escudos	560.—	20.—
Hollande	100 florins	208.32	211.50
Allemagne	100 Marks	123.45	0.02
Autriche	100 Cour.	105.—	0.005
Hongrie	100 Cour.	105.—	0.20
Tchécoslovaquie	100 Cour.	105.—	14.70
Russie	100 Roub.	256.67	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	143.—
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	99.50
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	102.75
Bulgarie	100 Leva	100.—	3.25
Roumanie	100 Lei	100.—	—
Yugoslavie	100 Dinars	100.—	3.70
Grèce	100 Drachm.	100.—	5.75
Pologne	100 Mks pol.	123.46	0.01
Turquie	1 liv. turq.	22.78	3.30
Finlande	100 Mks finl.	100.—	13.—
Argentine	100 Pesos	220.—	205.—
Bresil	100 Milreis	165.—	65.—
Indes	100 roupies	168.—	155.—
Japon	100 Yens	258.—	250.—

COTES

Métaux précieux (23 janvier 1923)
Argent fin en grenailles fr. 129.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes » 3625.— »
» aminé pour dorures » 3675.— »
Platine brut » 18.50 le gr.
Change sur Paris fr. 3.65

Diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant
Boart extra pur fr. 20.20 à fr. 20.50 le karat
Eclats diamant dur » 19.50 » 20.— »
Poudre de diamant bruteur » 2.50 »

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes, fr. 234.20
O. V., Fontenais, 5.—; J. G., Ville, 4.—;
B. A., Ville, 0.50; Vvc N. Ville, 0.50 10.—
Pour que l'« Impartial » redevienne un journal suisse. D'un Suisse 0.50
J. N., Neuchâtel, 0.45; J. R., Neuchâtel, 0.45; M. D., Pesoux, 0.45; P. W., St-Imier, 0.45; R. B., Tavannes, 0.45; E. J., Ville, 2.—; J. R., Fontaines, 1.95; H. V., Corcelles, 0.60; A. B., Lausanne, 0.95 7.75
B. G., Malvilliers, 0.45; F. D. A., Martigny, 0.45; C. O., Renan, 0.45; A. G., St-Imier, 0.65; R. B., Tavannes, 0.45; G. A., Tavannes, 0.45 2.90
Sur la baisse de l'« Impartial », Z., Valangin 1.20
H. P. E. R., F. F., Boudry 8.—
D'un copain du Locle, G. A., Le Locle 5.—
Pour les huit pages, Le Locle 2.—
C. P., Le Locle 0.50
N. S., Bienne, 0.45; E. G., Courtelary, 0.45; A. C., Fribourg, 0.45; L. J., St-Imier, 1.95; T. B., Zurich, 1.45 4.75
L. S., Bienne, 0.45; C. M., Fontaines, 0.45; S. N., Le Locle, 0.45; G. P., Nidau, 0.45 1.80
Pour qu'A. choie un peu moins ses factures, Le Locle 2.—
Pcur la « Senti », L. B., Le Locle 2.—
Total, fr. 282.60

CHEZ MOI
Pas de vente après inventaire
de soldes de liquidation
Mais mon absence procure totale de frais généraux me permet des prix incroyables de bon marché.

Complets p' hommes et jeunes gens fr. 45.—
Pardessus raglan . » 39.—
Pantalons . . . » 14.50
Pèlerines molleton et caoutchouc . . » 16.50
Manteaux gabardine et caoutchouc » 29.—
Manteaux p' dames tissu lourd . . . » 29.—
Manteaux velours de laine » 39.—
Gabardine 130 cm. de large » 7.90

Madame 9847
Marguerite Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Brasserie de la Grande-Fontaine
Ce soir, jeudi, de 20 à 24 h.
Grande Soirée de Gala
en faveur des chômeurs nécessiteux par l'orchestre **PARMA**
avec le gracieux concours de 9960
JOSS'LIN le célèbre et sympathique comique excentrique avec accompagnement de l'orchestre
GUSTO dans ses chansons tyroliennes **NONO, au Jazz-band**
ENTRÉE LIBRE
Il sera vendu les derniers billets de la tombola des chômeurs

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Comestibles V^o A. STEIGER
Rue de la Balance, 4
Téléphone 2.38

Gabillaud . . . fr. 0.75 la livre
Colin fr. 1.50 la livre
Gros hareng fr. 0.15 la pièce
Filet de Morue, sans arêtes fr. 1.80 la boîte

Etat civil du Locle
A vendre un accordéon 21 touches 8 basses, un manteau pour garçon de 16 à 18 ans, 2 montres. — Rue de l'Industrie 7, au 3^{me} à droite, l'après-midi dès 2 heures jusqu'à 8 h.

GRAND CONCOURS DE PRONOSTICS
organisé par la S. A. des produits «NIL»
Fabrique de crèmes p' chaussures aux Ponts-de-Martel

50 prix pour un montant total en espèces de fr. 500, se répartissant comme suit :

1^{er} premier prix de fr. 100.—
1^{er} deuxième » » 75.—
1^{er} troisième » » 50.—
1^{er} quatrième » » 25.—
1^{er} cinquième » » 20.—
1^{er} sixième » » 10.—
44 prix de fr. 5.—, soit » 220.—
50 prix fr. 500.—

Pour y prendre part, procurez-vous auprès de votre fournisseur habituel, ou dans tout autre magasin concurrent, si le premier n'en a pas, une boîte de crème pour chaussures «NIL», ainsi que le règlement général et les conditions du concours. Pour vous distraire agréablement, avec une réelle chance de gain, prenez tous part sans exception à ce grand concours de pronostics. 9951

S. A. des Produits «NIL»
Crèmes pour Chaussures, Les Ponts-de-Martel

Occasion Violon 4/4 avec archet et étui à vendre, en bloc ou séparément, pour 30 fr., ainsi qu'un volume « Sang & Klang » n° 1, pour piano, 12 fr. Le tout est neuf. — S'adresser Parc 79, 3^{me} étage, à droite. 9944

Perdu mardi soir 16 janvier, à NEUCHÂTEL, route de la Gare, une fourrure de dame. — Prière de la faire parvenir, contre bonne récompense, au bureau de « La Sentinelle ». 9918

Etat civil de Neuchâtel
Décès. — 14. Giovanni-Battista - Bartolomeo Crosa, maître gypseur, veuf de Euprosine-Henriette-Maria Guillemard, né le 17 décembre 1851. — Angelo Amfioni, mosaïste, né le 20 décembre 1857. — 15. Thekla née Brandt, épouse de Adolf Suter, née le 14 juin 1847. — 17. Berthe-Louise, fille de Alfred Belperroud, née le 24 septembre 1922. — Christian Bohren, ancien restaurateur, veuf de Maria-Carolina Hofer, né le 29 septembre 1850. — 18. Henri-Ulysse Baillod, manoeuvre, né le 2 août 1900. — 22. Crescensia née Ott, veuve de Jacob-Martin Metzger, née le 7 février 1838. — Sophie Kramer, ancienne couturière, à Colombier, née le 21 juillet 1848.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 24 janvier 1923
Naissance. - Perienoud, Eric-Albert, fils de Jean-Louis, professeur, et de Marie née Köhli, Neuchâtelois.
Promesses de mariage. - Schneider, Charles-Aimé, boîtier, Bernois et Neuchâtelois, et Paratte, Suzanne-Hermine-Jeanne, ménagère, Bernoise.

Vente après inventaire
Laines à tricoter

Laine pour bas et chaussettes, en gris, l'écheveau 0.45	Laine qualité extra, solide et douce, toutes teintes, l'écheveau 0.55	Laine supérieure, en blanc, quatre fils, l'écheveau 0.65
Laine zéphir, Saint Charles deux fils, la pelote 1.10	Laine Boa deux fils, Marguerite trois fils, toutes teintes, la pelote 1.25	Laine "Printania", (Mérinos) qualité supérieure, très recommandée, la pelote 1.35

AVIS ! Dans quelques jours la hausse sur les laines doit être appliquée

AU PRINTEMPS
LA CHAUX-DE-FONDS 9952
Fins de séries à tous les comptoirs

Henriette, tu laisses tes parents bien seuls et tes amis inconsolables.

Madame et Monsieur William Stauffer; Madame et Monsieur Justin Stauffer, leurs enfants et petits-enfants; les enfants et petits-enfants de feu Louis Schmid, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimée fille, petite-fille, nièce, cousine et parente,

Henriette STAUFFER
enlevée à leur affection, lundi 22 janvier, à 10 heures du soir, à l'âge de 15 ans, après une cruelle maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1923.
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu jeudi 25 courant, à 2 heures de l'après-midi.
Domicile mortuaire: Rue de la République 9.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9926

La Direction et le Corps Enseignant du Gymnase ont le regret d'annoncer le décès de

Henriette STAUFFER
élève de la 3^{me} classe latine, survenu à La Chaux-de-Fonds, le 22 janvier 1923.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 25 courant, à 14 heures.
Domicile mortuaire: République 9. 9927

Les membres du Parti Socialiste sont informés du décès de

Henriette STAUFFER
fille de notre camarade William Stauffer et parente de nos camarades Justin Stauffer, conseiller communal et Edouard Stauffer. 9910
L'enterrement, SANS SUITE, a lieu jeudi 25 janvier 1923, à 14 heures.
Domicile mortuaire: République 9.
Le Comité.

Société de Musique, La Chaux-de-Fonds

(30^{me} année)

Salle de la Croix-Bleue

Jeudi 25 janvier 1923, à 20 1/4 h. précises

CONCERT hors abonnement

M. Max Krauss, baryton, de Munich
Au piano : M. Franz Dorfmueller, de Munich

Prix des places : fr. 1.-, 2.-, 3.- et 4.-
Location aux magasins de musique REINERT (numéros pairs) et BECK (numéros impairs)

A noter : Les sociétaires pourront retirer leurs places dès samedi matin, le public dès lundi. P34050C 9868

Salle de la Croix-Bleue

JEUDI 1^{er} Février 1923
à 20 1/4 h. précises

PIERRE ALIN

(ses chansons, poèmes chantés, chansons d'enfants)
Interprété par sa sœur

Marguerite Schuler, Cantatrice
Au piano : M^{me} Besançon-Nicolet, prof., à Lausanne

Billets à fr. 0.90, 1.60, 2.20 (taxe comprise) au Magasin de musique Witschi-Benguerel, Rue Léopold-Robert 22. 9908

Grande Brasserie du Saumon

EDEN-CONCERT

Ce soir jeudi

Grand Gala au profit des chômeurs

avec le concours des 9950

Galtos Les Balan-Dards

les réputés comédiens les appréciés duettistes

SUSY BOUCLETTE Diseuse

GUSTHO la grande vedette

De la gâté — Entrée libre — Du rire

CABINET DENTAIRE

Léon Baud

TECHNICIEN-DENTISTE

Jaquet-Droz 27 La Chaux-de-Fonds Téléphone 22 67

Dentiers haut ou bas depuis 60 francs
Spécialité : Dentiers en tous genres garantis sur facture par écrit

Transformations Réparations
Travaux modernes Traitement sans douleur
PRIX TRÈS MODÉRÉS 9968

Buvons le „STIMULANT“

Apéritif sain, au vin et au quinquina 9897

Avis à la population de Saint-Imier

J'ouvre un atelier de cordonnerie à la rue Dr-Schwab, anciennement Spinelli. Par un travail prompt et soigné et des marchandises de première qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite. 9956 L. Minlaco.

Cinéma du Casino

Le Locle

Seulement jeudi et vendredi soir
PROGRAMME DE GALA

Judex! Judex!

Le célèbre acteur dans son dernier film :

L'Aventure de René

Splendide roman moderne tourné à
NICE, la ville du Carnaval

Le tout en un seul spectacle
Ce film, tourné en octobre 1920, est le dernier où le public aura l'occasion de voir le regretté artiste JUDEX (René Cresté), décédé un mois plus tard, à Nice, à l'âge de 42 ans.

LE DRAGON D'OR Drame réaliste en 4 actes

Malgré l'importance du programme, Prix réduits
Location à l'avance 9955

LA SCALA

Vu l'affluence extraordinaire d'hier soir, le film

Jocelyn

9957 Le chef-d'œuvre de LAMARTINE
sera passé encore ce soir pour la dernière fois

APOLLO

Ce soir, au nouveau programme

TOM MIX dans sa dernière création
L'Exterminateur

Grand drame du Far-West 9958

Pour son Gosse

Sensationnel roman d'aventures en 5 parties

A louer à Villaret, une belle grande chambre meublée ou non, située au soleil, avec part à la cuisine si on le désire. — S'adresser à M. Virgile Favre. 9879

Chambre meublée, à proximité de la gare, est à louer à demoiselle ou monsieur honnête. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 9914

A louer pour le 1^{er} avril un appartement de 3, évent. 4 pièces, chauffage central, jardin, quartier des fabriques. — Faire offres par écrit sous chiffre R. P. 9858, au bureau de « La Sentinelle ».

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 1.38 9953

Ce soir à 8 heures
Merveilleux programme
Semaine anniversaire FOX

CELUI QUI OSA!

Poignant drame d'aventures en 4 actes
Interprété par WILLIAM RUSSEL
Son dernier succès! Son dernier succès!

NOBLESSE DE CŒUR

Superbe drame réaliste en 4 actes
1^{re} partie: L'adoption — 2^{me} partie: La joie de vivre
3^{me} partie: Le sacrifice
4^{me} partie: Sublime dans le devoir

LA COURSE A LA DOT

Comédie bouffe en 2 actes, 1/2 heure de rire

Le Fils du Flibustier

Ciné-roman de LOUIS FEUILLADE
Interprété par BISCOT, HERMANN et SANDRA MILLOWANOF, etc.

Occasion. A vendre un porte-manteaux et une table à rallonges à choix sur deux. — S'adresser rue du Parc 9 bis, 1^{er} étage à droite. 9930

A vendre une chaise d'enfant, une berceuse, un traîneau osier blanc, un lit de fer, blanc, pour adulte. — S'adresser rue du Locle 20, 2^{me} étage à droite (Eplatures). 9780

Bonbonnes et litres en bon état, sont achetés chez S. Vallotton, vins, Paix 77, La Chaux-de-Fonds. 9881

A vendre 2 jolies fourrures neuves; prix avantageux. — S'adresser chez M^{me} Goggenheim-Blum, rue du Parc 69, rez-de-chauss. à gauche. 9848

LE LOCLE

Nos ARTICLES Réclame

Spencers laine, bruns, grande taille 14.50

Robes jersey laine, longues manches, col se montant, qual. lourde 35.—

Guêtres laine n°12 3.50

Bonnets laine, enfants 2.20.

Echarpes laine

Madame Guinand

Vis-à-vis du Poids public

Horloger. On demande un bon horloger remonteur de finissages, pour petites pièces ancre, capable de faire la mise en marche. Place intéressante pour ouvrier capable. — S'adr. par écrit, sous J. M. 9925, au bureau de La Sentinelle.

Cadrans métal. Ouvrier sé-rieux, monteur de plaques, très capable, et connaissant les tours Schneider, est demandé de suite. 9942 S'adr. au bur. de La Sentinelle.

A vendre potager à bois (2 trous), manteaux et habits en bon état pour garçon de 14 à 16 ans. Bas prix. — S'adresser Serre 38, au 2^{me}. 9885

PHOTOGRAPHIE

APPAREILS
FILMS, PLAQUES
PAPIERS
ACCESSOIRES

ENDUIT ZIC

Fr. 1.40 le flacon
Rend les chaussures imperméables et durables

Gralse et Crèmes

pour chaussures

LIQUIDGUR

pour réparer souliers et caoutchoucs

Droguerie Générale S. A.

CHAUX-DE-FONDS
1^{er}-Mars 4

FLEURIER
Grand'Rue 4

ROBE de tricot de laine
Grand choix de nuances claires et foncées
9947
fi. **29.50**
AU PROGRÈS
Voir l'étalage

ROULETABILLE
CHEZ LES 9901
BOHÉMIENS

Parfumerie
Savonnerie
et tous produits et accessoires pour la Toilette se trouvent chez
ANT. MOGLI
COIFFEUR
Rue du Manège 22
9814

Vendredi soir
au
Café Barcelona

à l'occasion de la soirée en faveur des chômeurs

Grande Fête Vénitienne

avec riche programme 9959
par l'orchestre BUYKA
Le jeune Buyka (8 ans) se produira en solo
ENTRÉE LIBRE

Cordonnerie Jurassienne
Edgar Schütz 4835
5, rue Fritz-Courvoisier, 5
livre bien et bon marché

Orfèvrerie
RICHARD FILS

Profitez des Nouveaux Prix après inventaire

TABLIERS

à des PRIX excessivement BAS

Tabliers de ménage 3.95 2.35 1.65

Tabliers hollandais, riche assortiment 1.65 1.35

Tabliers à bretelles 2.95 2.35

Tabliers hollandais, satinette 4.75 2.75 1.95

Tabliers demi-manches 6.90 3.95

Tabliers robe de chambre 5.90

Tabliers longues manches 5.90 4.50

Tabliers satinette robe de chambre 7.90

Blouses de bureau écri 9.75

Blouses de bureau satinette noire 12.50

Tabliers p' garçons

45 50 55 60 cm.

1.75

BRANN
SA LA CHAUX DE FONDS

Robes pour dames

lainette ravissants dessins foncés

6.50

CONFÉDÉRATION

Broyé par un train

BALE, 25. — Sp. — En voulant monter sur un train en marche, le jeune Meinrad Quyd, fils unique d'une veuve, a glissé du marchepied du dernier wagon de marchandises et a passé sous les roues. Il a eu les deux jambes coupées. Meinrad Quyd est mort à l'hôpital. Il était âgé de 24 ans.

Grave accident de luge

HORGËN, 25. — Sp. — Un grave accident de luge s'est produit hier soir à Horgen. Quatre jeunes gens descendaient une pente sur un traîneau. Ils manquèrent un virage et furent projetés dans le vide. Deux d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital, avec des fractures très compliquées aux jambes. Le troisième a eu trois côtes brisées. Le dernier s'en tire avec de légères éraflures.

LE COMMERCE SUISSE

BERNE, 25. — Durant les trois premiers trimestres de l'année 1922, la Suisse a exporté des marchandises pour une valeur totale de 1 milliard et 200 millions de francs environ. En supposant que les exportations du dernier trimestre, qu'on ne connaît pas encore, soient proportionnellement égales à celles des neuf premiers mois de l'année, la valeur totale de nos exportations en 1922 s'élèverait ainsi à 1 milliard et 600 millions de francs, soit, approximativement, autant qu'en 1921 et environ 200 millions de plus que par rapport à l'année normale de 1913.

Cette augmentation de la valeur provient de l'accroissement des prix. Au point de vue de la quantité, les exportations de 1922 sont, en moyenne, encore sensiblement inférieures à celles de 1913.

La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique sont toujours nos meilleurs clients.

Les dangers de la « gym »

LANGNAU, 25. — Jacob Woerner, 35 ans, s'est si grièvement blessé en faisant un exercice de gymnastique dans la halle de gymnastique de Langnau am Albis, qu'il a succombé quelques jours après à ses blessures. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

L'attentat de Romanel

Les bandits ont été arrêtés cette nuit à Neuchâtel

NEUCHÂTEL, 25. — Sp. — La « Sentinelle » a été le seul journal de notre région à relater hier le rapt d'automobile commis à Lausanne. Après d'actives recherches, auxquelles ont coopéré les polices de Lausanne et des agents de sûreté vaudoise, envoyés dans le nord du canton de Vaud, et dans le canton de Neuchâtel, les cinq bandits auteurs de l'attentat de mardi, ont été arrêtés à Neuchâtel cette nuit. Ce sont trois Vaudois et deux autres individus habitant le canton de Neuchâtel.

Le chauffeur, victime de l'attentat, a fait le récit de son aventure :

« Ayant refusé de changer de direction, je fus saisi par le cou, enlevé de mon siège et étendu dans la neige. L'un des individus me serrait au cou et me tenait une main sur la bouche, tandis que les autres me donnaient coups de poing et de pied par le corps. Je suis resté étendu au moins dix minutes étourdi sur le carreau ; quand j'eus repris mes sens, les quatre individus étaient encore là, n'ayant pas réussi à mettre en marche la voiture. L'un d'eux se plaça au volant ; ils me firent mettre en marche et exigèrent que je monte dans la voiture. Ils finirent pas me faire asseoir à côté du chauffeur improvisé, et l'un d'eux, debout sur le marchepied, à côté de moi, me dit : « Tu vas nous mener à Neuchâtel, et tu sais si tu bouges, je te refais ; je n'ai pas peur moi, je suis condamné à mort ! »

En disant ces paroles, le personnage mettait la main dans la poche intérieure de son veston comme pour y prendre une arme. Je n'ai toutefois pas vu s'il avait un revolver dans sa main. Les deux autres bandits étaient dans la voiture, la tête aux portières qu'ils avaient ouvertes. »

La machine n'ayant plus de benzine, il fallut s'arrêter à Romanel. Le chauffeur chercha à réveiller du monde pour se défaire de ces bandits.

« Je leur dis que je connaissais un particulier dans une maison en dessous, et qui avait de la benzine. Ils se mêlèrent alors et comme j'allais m'éloigner, je fus de nouveau saisi par le cou, traîné par terre et frappé. On vida mes poches de manteau et de veston, heureusement, tout mon argent, environ 70 francs était dans le porte-monnaie qui m'est resté. J'ai crié « au secours », je me suis défendu tant que j'ai pu. Tout à coup alors que j'étais encore couché au bord de la route tout étourdi, j'entendis ronfler le moteur de ma machine. La voiture partait à toute vitesse du côté d'Échallens. »

Ajoutons encore que ces cinq malfaiteurs sont les nommés : Ruttimann, Arrigo, Rochat, Béatrix et Gex. Comme déjà dit, deux de ces cinq personnages sont Neuchâtelois : l'un habitait Neuchâtel, l'autre Pesoux. Ils sont tous des repris de justice. L'arrestation du premier a été faite hier soir, à 11 heures, dans l'hôtel où il était descendu. Un autre s'est fait mettre la main au collet sur un quai, au bord du lac. Les derniers ont également été arrêtés à l'hôtel. La dernière arrestation s'est faite à 7 heures et demie, ce matin.

Après avoir quitté Yverdon, où ils laissèrent l'auto dérobée en panne, ces cinq malfaiteurs se rendirent à Neuchâtel en partie à pied, en partie en train. Ils couchèrent à la passade, puis se rendirent au Val-de-Ruz, pour revenir à Neuchâtel. Leur arrestation est intervenue au moment opportun, car ces malfaiteurs se préparaient à commettre un vol important, puis à passer en France. La sûreté de Neuchâtel a découvert un vrai complot.

Ces cinq personnages ont été expédiés ce matin à Lausanne.

Situation critique à Essen

La navigation et les trains sont arrêtés

Dépêches Havas

Conseil de guerre de Mayence

MAYENCE, 24. — Havas. — Le Conseil de guerre a condamné M. Thyssen à 5,100 francs d'amende ; M. Kesten à 15,632 francs ; M. Wustenhöfer à 8,540 francs ; M. Tengelmann à 6,020 francs ; M. Hote à 224,300 francs et M. Spindler à 47,752 francs.

L'audience de l'après-midi

MAYENCE, 25. — Havas. — L'audience est ouverte à 14 h. 30. Le président, après quelques recommandations au public, donne la parole à la défense.

M^e Grimm parle le premier, s'exprimant en français. Il rend hommage à l'extrême courtoisie dont le président, les jurés et le capitaine Bodin ont fait preuve au cours des débats de ce matin. D'abord, il tient à dire au Conseil de guerre qu'il n'est pas ici pour faire de la politique et qu'il ne traitera pas des questions de droit, parce qu'il est homme de droit ; mais il ne peut cependant qu'approuver le point de vue du gouvernement allemand dans les questions actuelles. Après avoir récapitulé les faits, il plaide le cas de force majeure et s'efforce à démontrer qu'aucune des dispositions des articles de la loi sur lesquelles s'appuie l'accusation n'est applicable aux accusés. Il cite les déclarations de M. Poincaré, d'où il conclut qu'il n'y a pas de territoires ennemis. Il soutient l'incapacité du conseil de guerre et montre qu'il n'existe aucune loi pouvant être appliquée au cas spécial de ses clients. L'accusation ne tient pas debout, déclare-t-il. La convention de La Haye, servant à l'accusation, M^e Grimm l'invoque pour tenter de démontrer que suivant les articles 44, 45 et 46 de cette convention, il est interdit d'employer des moyens de contrainte envers les habitants des pays occupés par l'ennemi. Puis le défenseur rappelle le § 18, annexe 2, de la partie VIII du traité de Versailles et soutient encore une fois la thèse du gouvernement allemand. Il revient ensuite sur le cas de force majeure qui, s'il existe, exclut toute responsabilité. Il conclut que les accusés, en conscience, étaient obligés d'agir ainsi qu'ils l'ont fait. Il demande l'acquiescement pur et simple.

MAYENCE, 25. — Havas. — Il est 16 heures quand la plaidoirie de M^e Grimm prend fin. Elle a duré une heure et demie.

M^e Friedmann lui succède et, en un français très facile, a déclaré qu'il va fonder sa plaidoirie sur la notification de M. Poincaré au gouvernement allemand, notification où il est dit que l'occupation n'a aucun caractère militaire. Il appuie encore davantage que son confrère sur l'incompétence du conseil de guerre et il déclare que le ministre public est en contradiction avec la note de M. Poincaré. Ensuite, il fait l'histoire des ordonnances en remontant depuis Napoléon Ier et dit que c'est un honneur pour l'armée française de s'être servi le moins possible en tout temps et depuis la guerre de ces ordonnances. Comme son confrère, il demande l'acquiescement pur et simple de son client.

Le conseiller Wallach et M^e Neumann s'exprimant en français ne font que soutenir la thèse des deux précédents défenseurs. Ils appuient surtout sur le cas de force majeure et sur la contrainte morale de par laquelle, en tout honneur, les accusés étaient obligés de faire ce qu'ils ont fait. M^e Neumann fait l'apologie des industriels allemands et dit que le patriotisme doit passer avant toute loi (sic).

A la majorité, les circonstances atténuantes ont été admises pour tous.

UN INCIDENT AU CONSEIL DE GUERRE

MAYENCE, 24. — Havas. — Ce matin, à 11 h. 30, un Allemand qui circulait dans les couloirs du Palais de Justice s'est écrié : « Vive l'Allemagne ! », dans l'intention manifeste de provoquer un incident. Il a été immédiatement arrêté et conduit par la gendarmerie à la caserne du 31^e train des équipages.

Le défenseur français

MAYENCE, 25. — Havas. — Au cours du procès des industriels et des fonctionnaires allemands, M^e Le Clerc, du barreau de Nancy, sollicité de prendre la défense des industriels arrêtés, a pris la parole. Il a déclaré qu'avant tout, il parlera en français. Après avoir démontré et soutenu énergiquement le point de vue français, il s'est élevé avec force contre ceux qui prétendent que la France est impérialiste. Il a fait voir la France avec toutes ses misères, ses départements dévastés, ses veuves, etc. Comme ses collègues allemands, il s'attache à démontrer que les inculpés n'ont agi qu'en patriotes. Il invoque pour eux le cas de force majeure et de force morale et demande leur acquiescement.

Réd. : Au cours de l'audience du matin, on entendit les accusés déclarer qu'ils avaient cessé les livraisons de charbon sur ordre du Reich, et l'accusation, qui ne réclama qu'une peine légère. La version Wolff diffère peu de la version Havas.

Arrêt des trains

PARIS, 25. — On mande de Dusseldorf au « Matin » : A la suite de la sentence prononcée par la Cour martiale de Mayence contre les magnats allemands, les divers syndicats des travailleurs de la Ruhr ont pris au cours de la nuit d'importantes décisions. L'une des plus sérieuses est celle des employés de chemin de fer qui ont décidé de proclamer la grève générale dès minuit. Tous les trains seront arrêtés dans une station. La grève ne sera pratiquement effective sur tout le réseau de la Ruhr qu'à partir de 8 heures du matin.

Des cheminots pour la Ruhr

PARIS, 25. — Havas. — Le ministre de la guerre communique les renseignements suivants : En raison du mouvement partiel de grève dans les chemins de fer allemands signalé dans la Ruhr, il a été reconnu indispensable de mettre à la disposition de l'armée du Rhin un contingent de cheminots suffisant pour assurer les communications de cette armée. A cet effet, les agents supérieurs et subalternes du service du mouvement de la direction de la voie ont été convoqués en raison de 5 détachements de 750 agents chacun, prélevés respectivement sur le personnel des réseaux du Nord, de l'Etat, du P.-L.-M., du P.-O. et du Midi. Ces détachements seront acheminés ce soir 24 janvier vers les pays rhénans.

Il s'agit ainsi, non comme certains journaux l'ont annoncé d'une mesure de mobilisation, mais d'une convocation pour une période d'instruction d'une durée limitée.

250 douaniers français arrivent à Dusseldorf

DUSSELDORF, 25. — 250 douaniers français sont arrivés dans la ville.

44 expulsions

COBIENCE, 25. — Havas. — La Haute Commission interalliée des territoires rhénans a expulsé 14 fonctionnaires allemands qui avaient refusé d'obtempérer à ses ordonnances ou aux ordres de ses délégués.

Répression

DUSSELDORF, 25. — Havas. — On croit savoir qu'au cas où une grève de cheminots serait déclarée à Cologne, les autorités anglaises seraient absolument décidées à la réprimer très énergiquement.

Le ministre Le Trocquer dans la Ruhr

PARIS, 25. — Havas. — M. Le Trocquer, ministre des travaux publics et le général Weygand ont été chargés par le gouvernement de se rendre dans la Ruhr pour faire une enquête sur la situation et sur les premiers résultats de l'occupation. Leur départ a été fixé à mercredi soir. M. Le Trocquer est accompagné de M. Guillaume, directeur des mines et de M. Jean Beqoit, directeur du cabinet des travaux publics.

Dépêches de l'Agence Wolff

TRAFIC SUSPENDU A ESSEN

ESSEN, 25. — Dans trois nouvelles gares, le trafic a été suspendu.

La grève générale

BERLIN, 24. — Wolff. — La nouvelle de Paris selon laquelle la grève générale aurait échoué dans le bassin de la Ruhr est dénuée de tout fondement. Au contraire, aucune décision tendant à une grève générale n'a été prise par les représentants des syndicats. On ne peut donc parler de l'échec de la grève générale.

Saisie de la « Volksstimme »

DUISBURG, 24. — Wolff. — Le journal socialiste « Volksstimme » a été saisi par les autorités belges d'occupation. Cette mesure a causé une très vive impression dans la classe ouvrière.

Arrêt de la navigation

MANNHEIM, 25. — La fédération des ouvriers des transports a décidé de suspendre la navigation sur le Rhin. Toute la navigation sur le Rhin est arrêtée. La grève a été provoquée par les derniers événements qui se sont produits sur le Rhin.

Se basant sur une ordonnance du ministre du trafic du Reich, d'après laquelle aucune livraison de réparation ne doit être transportée en France, un grand nombre de sociétés ont refusé de poursuivre les transports. Les Français saisissent à Mayence les chalands de la société des entrepôts de Mannheim et obligèrent, revolver au poing, les bateliers à naviguer. Arrivés à Mannheim, les bateliers se mirent en grève.

Le personnel des chalands cédés en vertu du traité de paix avait refusé de travailler, ainsi que l'annonce la Badischen Landes Zeitung.

BERLIN, 25. — D'après les communications du commissaire des charbons du Reich, depuis le 15 janvier, au plus 7000 tonnes au total de charbon sont parties des mines à destination de la France et de la Belgique et ont traversé la frontière. Les informations contraires de source française sont dénuées de fondement.

SITUATION CRITIQUE EN LORRAINE ?

BERLIN, 25. — Selon une dépêche du « Berliner Tageblatt », les fonderies westphalo-rhénanes ont décidé de rompre leurs contrats avec les fonderies de Lorraine. Selon le « Lokal Anzeiger », la situation des fonderies lorraines est de plus en plus critique. En raison de la suspension des envois de coke de l'Allemagne, les approvisionnements des fonderies françaises de Lorraine ne dureront pas plus de huit jours.

LE VOL SANS MOTEUR

PARIS, 25. — Havas. — Mercredi après-midi, l'aviateur Bossoutrot, qui se trouve à Étampes, a réussi un vol sans moteur d'une durée de 3 h. 31' et 45". Il n'a été arrêté que par une tempête de neige. Aucun chronométrateur officiel n'ayant assisté à ce vol, l'aviateur a l'intention de recommencer son expérience jeudi en présence d'une personnalité officielle.

Empoisonné par du vinaigre

OBERROHRDORF, 25. — Le petit garçon des époux Widmer, âgé de deux ans, ayant bu de l'essence de vinaigre, a succombé après de longues souffrances.

MIENZINGEN, 25. — Un taureau, rendu soudainement furieux, a blessé mortellement un ouvrier agricole nommé Jacob Aschwander, de Seelberg, 45 ans.

Les travaillistes anglais

solidaires des mineurs de la Ruhr

LONDRES, 25. — Reuter. — Le Conseil du congrès des Trade-Unions et la Commission du parti travailliste publient un manifeste déclarant leur solidarité avec les travailleurs de la Ruhr. Le manifeste condamne l'apathie du gouvernement britannique et déclare que les Français et les Belges font un effort militaire pour imposer à l'Europe un nouveau régime que les États-Unis et la Grande-Bretagne refusent d'accepter à Versailles.

Ce règlement est basé sur l'établissement pour la France, d'une frontière sur la Ruhr et le Rhin. Il vise au démantèlement de l'Allemagne et à la main mise sur les ressources essentielles de l'Allemagne, et enfin à la domination militaire française sur le continent européen.

Le manifeste demande au gouvernement d'intervenir diplomatiquement avec le concours des États-Unis si possible, pour obtenir l'évacuation immédiate de la Ruhr.

Il propose que la Société des Nations règle la question des réparations pour la France et la Belgique. Il propose également d'en appeler aux gouvernements de la Petite Entente, notamment à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, afin qu'ils ne cèdent pas à une pression pour les amener à occuper le territoire allemand.

Réd. — Voici qui diffère singulièrement du « Chapeau bas devant la France », qui forme le leit-motiv de la campagne menée par le chauviniste « Daily Mail » et qu'on voudrait nous représenter, par une singulière illusion d'optique, comme un reflet de la véritable opinion britannique !

Révolte dans une prison

LONDRES, 25. — Havas. — On mande de New-York au « Daily Express » qu'au cours d'une révolte à la maison de correction de Baltimore 14 prisonniers ont été tués et 3 gardiens blessés. L'émeute a pris naissance au déjeuner : les prisonniers s'étant plaints de la nourriture se ruèrent sur les gardiens. La lutte dura une heure et finalement les gardiens furent obligés de faire usage de fusils et de revolvers.

LA CHAUX-DE-FONDS

La ville a perdu 5000 habitants en cinq ans

D'après le dernier recensement, La Chaux-de-Fonds compte encore plus de 36,000 habitants. Cette nouvelle diminution s'ajoutant aux précédentes commence à donner quelque inquiétude. Ainsi, La Chaux-de-Fonds, qui avait atteint en 1917 ou 18 à peu près 41,000 âmes, en a donc perdu, en 5 années, quelque 5000.

La mort de Mlle Fabris

Nous apprenons que la jeune actrice de cinématographe qui créa le rôle principal dans le beau film « L'Arlésienne », qui passe ces jours sur l'écran du Cinéma Pathé, vient de succomber à une méningite cérébro-spinale.

Arrestation de « Pigeon »

Pigeon ne vole plus ! On vient de l'arrêter à Orbe ! Mais c'était tout de même un bon pigeon-voyageur, puisque la police s'appretait à le rechercher à Besançon, au moment où il avait déjà franchi la frontière française. Comme nous le prévoyions hier, il aura été refoulé du territoire français, après d'infructueux essais à la Légion !

L'arrestation a eu lieu hier matin, au moment où Favre était en train de prendre un train à destination de l'Italie. Il sera transféré à la « Promenade » dans la journée.

« La Poupée »

Connaissez-vous l'histoire d'un supérieur de couvent qui sache soigner les intérêts d'en haut, de ses pauvres et surtout de son couvent ? C'est celle que le compositeur Edmond Audran a mis en opérette. Le couvent que ce saint Père dirige traverse une crise matérielle. Et comme les moines qu'il gouverne ne sont pas disposés à faire vœu d'ascétisme, il lui faut trouver un moyen qui rende au couvent sa prospérité d'antan et permette de servir copieusement la table. Il profite de la confiance faite par le novice Lancelot pour l'engager à sauver le couvent en épousant une poupée automate. Ainsi Lancelot satisfait aux exigences de son oncle qui veut que son neveu soit marié pour lui léguer sa fortune et ne trahira pas ses vœux de chasteté.

Le ciel, le couvent, le Père et les moines pourraient se contenter de ce marché, « d'inspiration divine », si la poupée était en cire. Mais ce n'est pas le cas. La belle poupée qui a séduit le Père, les moines et Lancelot, une fois amenée au couvent, est bel et bien en chair. Lancelot ne veut plus s'en passer. Mais le supérieur trouve moyen d'arranger les choses si le novice marié veut bien laisser la moitié de sa fortune au couvent. Voilà l'histoire.

La musique est belle, gaie, folichonne même. Plus d'une scène est rendue désopilante par les situations équivoques et périlleuses. Ce fut donc un spectacle très gai.

Comme toujours, avec la troupe de Besançon, les premiers rôles sont tenus par des acteurs possesseurs de belles voix, mais les chœurs laissent à désirer.

A. V.

Grand concours de patinage artistique sur la Patinoire de la Gare

Le Club des Patineurs de notre ville organise pour dimanche prochain 28 janvier, un grand concours de patinage artistique sous le contrôle de l'Association romande de patinage sur glace.

1. Concours de novices. 2. Concours de juniors. 3. Concours de couples. 4. Gymkana pour enfants et adultes.

Le Club des Patineurs réserve de nombreux prix, qui seront exposés dans les vitrines du magasin Teco, Minerva Palace. Une annonce ultérieure donnera les renseignements complémentaires. Inscriptions reçues au magasin Teco qui renseignera.

Lettre de Paris

Le salon de l'aviation

Paris, janvier 1923.

Il n'y a rien comme la science et les progrès techniques pour vous reposer de la politique. Le Salon de l'aviation est une merveille cette année au Grand Palais. On y expose des Goliaths et autres appareils géants, dont on rêvait en lisant les beaux livres de Jules Verne. Le public est admis à jeter un coup d'œil à l'intérieur de ces aéroplanes immenses, qui étendent leurs ailes grandioses à travers le vaste hall du Palais et qui contiennent dans leur corps de poisson, un salon à petites tables, un cabinet de toilette, une cabine de T. S. F., une chambre à bagages et que sais-je encore ?

En traversant de Londres à Paris dans un de ces Goliaths, nous étions bien une quinzaine de passagers, et il n'y a vraiment plus grande différence entre un voyage en navire, en train ou en aéro. Etre assis sur un fauteuil de paille au lieu d'une banquette, regarder le paysage en bas au lieu d'à côté de soi, par les mêmes fenêtres... on finit par s'habituer à tout, et l'impression n'est pas si extraordinaire que l'on se l'imagine d'avance. Ainsi, les petites fillettes qui grimpent les échelons des escaliers de velours au Grand Palais pour passer leur petite frimousse par la porte des grands géants de l'air, auront eu presque autant de plaisir à en considérer l'intérieur mystérieux que si elles avaient fait elles-mêmes le voyage.

Les usines du Creusot exposent des échantillons d'un nouveau métal d'alliage d'une légèreté et d'une fermeté miraculeuses. On voit de puissantes colonnes brillantes comme la plus belle argenterie. Ce sont des tuyaux qu'on ne pourrait pas soulever s'ils étaient en acier. Tels qu'ils se présentent on les fait danser sur sa main comme des tubes de carton. Il a fallu des merveilles de recherches et de combinaisons pour arriver à construire ces navires de l'air assez puissants pour porter leur charge et assez légers pour se contenter de moteurs relativement petits.

Pourquoi faut-il que le génie humain doive toujours être employé pour la guerre. Voici un monstre, dont la couleur de vernis sombre et sinistre offre un étrange contraste avec les blancs, les gris perle et les bleu ciel de ses gracieux confrères. Ce titan de couleur bistre est un lance-bombes nocturne. Son gros œil farouche s'ouvre sous son ventre implacable, et dans ses flancs glacés, toute une rangée de torpilles d'un mètre cinquante de haut sont suspendues à ses voûtes métalliques comme des corps alignés dans une boucherie.

La vraie boucherie, hélas ! sera dans les villes et les villages où les femmes et les enfants, surpris dans leur sommeil, seront dénichés par l'explosion. Il semble qu'on entende encore le son redouté des trompes qui donnaient l'alarme à Paris quand les escadrons allemands troublaient la nuit sombre.

Heureusement qu'il n'y a qu'un exemplaire de cet art militaire. Le reste est à la paix, à la vitesse, aux courriers postaux. Tout un monde jeune et fervent fourmille dans ces stands. C'est une jeunesse qui conquiert les espaces et qui organise son triomphe de l'air. Ce n'est certes pas à la guerre qu'elle pense. Ces techniciens, ces aviateurs ne connaissent plus les frontières et les races. Ils vivent au-dessus de nos stupides querelles. Pour eux le monde est un jardin, la Méditerranée un lac bleu les capitales des étapes. Il y a même un stand de l'espéranto, l'indispensable auxiliaire de la circulation universelle.

Toutes les meilleures qualités françaises de courage et d'entrain brillent dans cette jeunesse ardente. C'est là qu'est la vraie France, qui ouvre ses ailes au lieu de les replier. Il fait bon la retrouver là et oublier un instant les politiciens.

Edm. P.

NOUVELLES SUISSES

Le procès Rham-Rauschenbach

SCHAFFHOUSE, 24. — Le tribunal cantonal de Schaffhouse a instruit cette semaine le procès pénal intenté par la maison Rham frères, à Kasan, à la Fabrique de machines Rauschenbach S. A., à Schaffhouse, représentée par le directeur commercial M. Muller. La maison Rham frères, à Kasan, se porte partie civile, elle avait fait parvenir en 1917 diverses sommes d'un total de 112 mille francs à la Fabrique de machines Rauschenbach avec laquelle elle était en relations d'affaires depuis de nombreuses années afin de sauver en Suisse les sommes mises en danger par la révolution russe. M. Muller a employé ces versements pour couvrir de prétendus envois de marchandises. Il prétend qu'il a considéré ces paiements comme la confirmation d'une commande et qu'en conséquence il a mis immédiatement en fabrication les machines commandées. Il les a facturées à la maison Rham frères et les a mises à sa disposition. Le jugement sera sans doute rendu vendredi ou samedi.

Une grève de cinq mois

OLTEN, 24. — La grève des ouvriers de la fabrique d'armatures R. Nussbaum & Co, à Olten, qui durait depuis cinq mois, s'est terminée hier. La durée du travail sera fixée à 52 heures par semaine et les salaires subiront une réduction de 3 %. En cas de retour à la semaine de 48 heures, la diminution des salaires sera de 7 %. Les ouvriers congédiés seront re... à sa fur et à mesure des besoins.

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

Les cours militaires en 1923

1^{re} division

Infanterie. — Cours de répétition de brigade

Brigade d'infanterie 1, du 7 au 19 mai : Etat-major. Régiment d'infanterie 1 : Etat-major, bataillons 1, 2 (compagnie de fusiliers IV/2 à l'école de tir III, du 30 avril au 12 mai, à Wallenstadt) et 3. Compagnies de mitrailleurs I à III/1. Régiment d'infanterie 2 : Etat-major, bataillon de carabiniers 1 et bataillon de fus. 7 ; comp. de mitrailleurs I et II/2, Morges. Bataillon de carabiniers 2, état-major, IIIe, IVe et Ve comp., Colombier ; Ire et Iie comp., Bienne ; compagnie de mitrailleurs III/2, Colombier.

Brigade d'infanterie 2, du 17 au 29 septembre, Etat-major, Yverdon. Régiment d'infanterie 3 : état-major, bataillons 4, 5 et 6 ; compagnies de mitrailleurs I à III/3, Yverdon. Régiment d'infanterie 4 : état-major, bataillons 10 (compagnie de fusiliers IV/10 à l'école de tir III, du 7 au 19 mai, à Wallenstadt) et 13 ; comp. de mitrailleurs I et II/4, Genève.

Brigade d'infanterie de montagne 3, du 3 au 15 septembre, état-major, Sion. Régiment d'infanterie de montagne 5 : état-major, bataillons 8 (compagnie de mitrailleurs de montagne I/5 à l'école de tir III, du 7 au 19 mai, à Wallenstadt) et 9 ; comp. de mitrailleurs de montagne II/5, Aigle. Régiment d'infanterie de montagne 6 : état-major, bataillons 11, 12 et 88 ; comp. de mitrailleurs de montagne I à III/6, Sion ; comp. de cyclistes 1, du 17 au 29 sept., Morges ; groupe de mitrailleurs attelé 1, du 7 au 19 mai, Yverdon.

Cavalerie

Groupe de guides 1, du 3 au 15 septembre : état-major et escadron de guides 1, Morges ; escadron de guides 9, Yverdon.

Artillerie

Régiment d'artillerie 1, du 7 au 22 mai, état-major ; groupe 1 (batterie 3 au cours de tir Id, du 15 au 30 août, Bière), batteries 1 et 2 ; groupe 2, batteries 4, 5 et 6, Moudon. Régiment d'artillerie 2 du 17 sept. au 2 octobre, état-major ; groupe 3 (batterie 14 à l'école d'officiers d'artillerie, du 13 au 28 septembre, Bière), batteries 13 et 15 ; groupe 4, batteries 16, 17 et 18, Payerne. Groupe d'obusiers de campagne 25, batteries 73 et 74, du 3 au 18 septembre, Fribourg ; groupe d'artillerie de montagne 1, batteries 1 et 2, du 3 au 18 septembre, Sion.

Génie

Bataillon de sapeurs 1 (sans la compagnie de sapeurs de montagne IV/1), du 17 au 29 septembre, Payerne. Compagnie de sapeurs de montagne IV/1, du 3 au 15 septembre, Aigle. Comp. de pionniers-télégraphistes 1, du 14 au 26 mai, Payerne. Comp. de pionniers signaleurs 1, du 14 au 26 mai, Aigle.

Troupes du service de santé

Groupe sanitaire 1 : état-major, suivant ordres de marche individuels ; comp. sanitaire I/1, du 7 au 19 mai, Payerne ; comp. sanitaire II/1, du 17 au 29 septembre, Payerne ; compagnies sanitaires III et IV/1, service dans les écoles et cours, suivant ordres de marche individuels. Groupe sanitaire de montagne 1 : état-major, compagnies sanitaires de montagne V et VI/1, du 3 au 15 septembre, Aigle.

Troupes des subsistances

Groupe des subsistances 1, du 21 mai au 2 juin Payerne ; comp. des subsistances de montagne I/1, du 3 au 15 septembre, Aigle.

2^{me} division

Infanterie. — Cours de répétition de brigade

Brigade d'infanterie 4, du 24 septembre au 6 octobre : état-major, Colombier. Régiment d'infanterie 7, état-major, bataillons 14, 15 et 16 ; compagnies de mitrailleurs I à III/7, Fribourg. Régiment d'infanterie 8, état-major, bataillons 18, 19 (comp. I/19 à l'école de tir VI, du 1er au 13 octobre, à Wallenstadt) et 20 ; comp. de mitrailleurs I à III/8, Colombier.

Brigade d'infanterie 5, du 27 août au 8 septembre : état-major, Tavannes. Régiment d'infanterie 9, état-major, bataillons 21 (comp. IV/21 à l'école de tir VI, du 8 au 20 octobre, à Wallenstadt), 22 et 24 ; comp. de mitrailleurs I à III/9, Tavannes. Régiment d'infanterie 10, état-major, Bienne ; Bataillon 17 ; compagnie de mitrailleurs I/10, Fribourg. Bataillon 23 ; comp. de mitrailleurs II/10, Bienne. Bataillon 90 (comp. de mitrailleurs III/10 à l'école de tir VI, du 8 au 20 octobre, à Wallenstadt), Soleure.

Brigade d'infanterie 6, du 23 avril au 5 mai. Compagnie de cyclistes 2 : par détachements aux cours tactiques des Br. J. 4, 5 et 6 ; groupe de mitrailleurs attelé 2, du 27 août au 8 septembre, Bienne.

Cavalerie

Groupe de guides 2, du 3 au 15 septembre, état-major et escadron de guides 10, Bienne. Escadron de guides 2, Colombier.

Artillerie

Régiment d'artillerie 3, du 21 sept. au 6 octobre, état-major, Tavannes. Groupe 5, batteries 7, 8 et 9, Colombier. Groupe 6 (batterie 11 au cours de tir Ib, du 30 août au 14 septembre, Bière), batteries 10 et 12, Tavannes. Régiment d'artillerie 4, du 20 avril au 5 mai, état-major, Soleure. Groupe 7 (batterie 27 au cours de tir II, du 14 au 29 sept. Soleure), batteries 25 et 26, Soleure. Groupe 8, batteries 28, 29 et 30, Soleure. Groupe d'obusiers de campagne 26, batteries 75 et 76, du 24 août au 8 septembre, Lyss.

Génie

Bataillon de sapeurs 2, du 23 avril au 5 mai,

Bienne. Compagnie de pionniers-télégraphistes 2, du 21 mai au 2 juin, Bienne.

Troupes du service de santé

Groupe sanitaire 2 : état-major, suivant ordres de marche individuels. Compagnie sanitaire I/2, du 24 septembre au 6 octobre, Bienne ; comp. sanitaire II/2, du 27 août au 8 septembre, Bienne ; comp. sanitaire III/2, du 23 avril au 5 mai, Bienne ; comp. sanitaire IV/2, du 23 avril au 5 mai, Bienne ; comp. sanitaires V et VI/2, service dans les écoles et cours, suivant ordres de marche individuels.

Troupes des subsistances

Groupe des subsistances 2, du 21 mai au 2 juin, Lyss.

JURA BERNOIS

Les lignes ferrées du Jura

Les projets d'horaire pour l'année 1923-24, avec entrée en vigueur le 1er juin 1923, ne prévoient pas de modifications importantes dans le service local. Sur toutes les lignes, les mêmes trains sont prévus, avec quelques légères variations dans leur marche. Sur la ligne La Chaux-de-Fonds-Bienne-Berne, le direct du matin de 7 h. 35 est retardé de 40 minutes, avec départ de La Chaux-de-Fonds à 8 h. 15, passage à St-Imier à 8 h. 38, départ de Bienne à 9 h. 36 et arrivée à Berne à 10 h. 20. En sens inverse, la marche du direct n'est pas modifiée (Berne, départ 6 h. 50 ; La Chaux-de-Fonds, arrivée, 9 h. 03).

Dans le service international, par contre, notons d'importantes améliorations. Le tronçon Delle-Berne-Simplon sera parcouru par deux paires d'express internationaux, Paris-Milan. A l'aller, le direct 136 a le nouvel horaire suivant : Delle 5 h. 40, Delémont 6 h. 50, Bienne 7 h. 40, Berne 8 h. 22, Milan 15 h. 15 ; au retour, direct 143 : Milan 15 h. 30, Berne 22 h. 25, Bienne 23 h. 15, Delémont 0 h. 04, Delle 1 h. 10. Les deux nouveaux trains circuleront comme suit :

N° 132		N° 135
20.04	↑ Delle	17.10
21.15	↑ Delémont	16.00
21.58	↑ Bienne	15.09
22.55	↑ Berne	14.17
5.40	↓ Milan	7.00

Le direct 136 continue en outre de Delémont sur Bâle, où il arrivera à 7 h. 42.

Ces innovations seront certainement appréciées par le public voyageur. Qu'on les complète en supprimant les nombreux battements de 10-20 minutes à Delle, Porrentruy, Delémont et Bienne, ce qui doit pouvoir entrer dans les limites du possible. Nous jouirons ainsi d'un véritable service de trains directs, qui attirera le voyageur sur son réseau, le plus court entre Paris et Milan.

On signale également la mauvaise organisation permanente des services des quatre directs Genève-Delémont-Bâle et vice-versa. Arrêts de 20 minutes à Bienne, de 10 minutes à Delémont. On ne les constate point sur la ligne de Zurich. Serait-ce peut-être pour détourner le trafic par Olten ? Il y a encore là de sérieuses améliorations à apporter sur la ligne Bienne-Delémont-Bâle. Souhaitons que l'on s'en occupe dans les bureaux intéressés et au Conseil d'administration du Ile arrondissement, dont le président est, sauf erreur, M. le conseiller national J. Chouard.

VIIJEPET. — Colonies de vacances. — Nous rappelons aux membres actifs et passifs notre soirée familière qui aura lieu le samedi 27 janvier, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel du Cerf. Invitation cordiale.

— Chant. — Tous les camarades qui aiment le noble art du chant sont convoqués pour vendredi 26 courant, à 8 heures du soir, au Cercle Ouvrier, en vue de la formation d'un groupe de chanteurs. Car vous voudrez aussi, à l'instar des autres cercles, pouvoir, lorsque les circonstances le demanderont, vous faire entendre, et par là même agrémenter vos soirées. Allez, collègues, un bon coup de collier et cela sera vite édifié.

CANTON DE NEUCHÂTEL

FLEURIER. — Conférence Duval. — Le groupe de libre-pensée organise pour le samedi 27 janvier, à 20 heures, dans la grande salle de la Maison du Peuple, une conférence publique et contradictoire sur « Le rôle de la libre-pensée dans l'émancipation du prolétariat ». C'est une question brûlante, malgré l'indifférence dans laquelle on la tient généralement. Nul doute que la personnalité de l'orateur et l'actualité du sujet attireront tout le public fleurissant. H. S.

NEUCHÂTEL

Une Maison du Peuple à Neuchâtel. — Tous à la Brasserie du Monument, jeudi 25 janvier, à 20 heures, pour la constitution définitive de la Société qui gèrera et exploitera notre Maison du Peuple dès juin prochain. Voir notre article explicatif, « Senti » du 23 janvier.

LE LOCLE

PARTI SOCIALISTE. — Les membres du parti sont convoqués en assemblée générale annuelle pour demain soir, vendredi 26 janvier, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Correspondance ; 3. Rapport du comité sur son activité ; 4. Rapport de caisse ; 5. Renouvellement du comité ; 6. Congrès cantonal et nomination des délégués ; 7. Divers. Par devoir.

Blanchette. — C'est dimanche prochain, 28 janvier, au Casino, que la Théâtrale ouvrière interprétera la comédie de Brieux, « Blanchette ». La location est ouverte chez Klenk-Moreau, cigares. Qu'on se hâte de prendre ses places, car ce spectacle mérite salle comble.

Dans la rue. — Hier matin, à 9 h. 15, Mme Linder, du Verger, emmenait son lait en ville, quand tout à coup son cheval s'emballa. A la bifurcation de la rue Girardet et de la Combe-Girard, la glisse versa et tout le lait, soit environ 40 litres, se déversa sur la route. Mme Linder et sa fille furent projetées à terre, sans se faire de mal toutefois. Le cheval, poursuivant sa course, fut arrêté quelque cent mètres plus loin.

Conseil général de Couvet

Séance du 19 janvier, à 19 1/2 heures

Présidence : M. J. Berthoud, vice-président, et Edmond Boiteux, nommé président pendant la séance.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Emile Reichert, serrurier, protestant contre la manière de faire du C. C. de donner ailleurs les travaux importants concernant son métier. La lettre est renvoyée au C. C.

1. Nomination d'un président. — Ensuite de la démission de membre du Conseil général du camarade A. Jeanneret, le groupe socialiste propose Edmond Boiteux, qui est élu par 23 voix. Schenck Arthur, premier suppléant de la liste socialiste, est appelé à remplacer notre camarade démissionnaire.

2. Budget de 1923. — Celui-ci présente aux recettes 499,574 fr. 08 et aux dépenses 518,275 francs 67, excédent présumé de dépenses 18,701 francs 59. Voici un des principaux points soulevés : Au chapitre 5, impositions communales, le rapport du C. C. signale le refus d'acquitter les contributions par les ouvriers quittant la localité. Chételat Pierre fait remarquer que le C. C. pouvait inscrire le mot contribuables et non ouvriers. M. James Berthoud cite qu'à La Chaux-de-Fonds, par exemple, le C. C. ne remet pas les papiers avant que l'impôt ne soit acquitté.

3. Réfection du pont sur la Reuse. — Elle coûtera 12,500 fr. M. Vautravers trouve ce prix excessif et demande s'il n'y aurait pas possibilité de le refaire complètement en béton armé. M. Méan, ingénieur cantonal, s'est chargé de revoir l'étude complète. M. Berthoud voit la nécessité de l'élargissement du pont et peut-être le déplacement vu la grande circulation et la place restreinte du côté de la rue Preyrel, comme aussi de l'autre côté l'arrivée sur les voies du Régional, passage assez dangereux.

4. Baisse des salaires. — La commission des comptes propose dans son rapport au C. G. de voter en principe la baisse des salaires. A une voix de majorité, le principe est accepté et renvoyé à la commission des comptes, qui est chargée d'examiner la chose avec la commission qui lui est adjointe. Elle est ainsi composée : MM. Aellen Alcide (soc.), Berthoud James (rad), Carvin Arnold (lib.). Ont voté contre la baisse : tout le groupe socialiste, moins une voix, ainsi que 2 radicaux et 1 libéral.

5. Nomination de deux membres à la commission de l'Ecole mécanique. — Sont élus : Steiner-Nussbaum Emile, par 24 voix, en remplacement de A. Jeanneret, et M. Frickart Eugène, par 27 voix, en remplacement de M. P. Jaquemot.

6. Nomination d'un membre à la commission des comptes. — Eugène Berger est élu par 23 voix, en remplacement de A. Jeanneret.

La séance est levée à 22 heures. Le reste de l'ordre du jour est renvoyé à la prochaine séance.

Feuille officielle suisse du commerce

Bureau de Boudry

Commerce de bois. — 1923. 16 janvier. La société en nom collectif Gagnebin et Cie, commerce de bois, à Cortaillod, est dissoute. Charles Guinand, des Brenets, avocat, à Neuchâtel, est nommé liquidateur et opérera la liquidation sous la raison Gagnebin et Cie en liquidation.

Bureau de Neuchâtel

Bicyclettes et accessoires. — 16 janvier. La procuration conférée par la maison Arnold Grandjean, bicyclettes et accessoires, à Neuchâtel, à Oscar Freivoegel est éteinte.

Tribunal du District de Boudry

Par décision du 12 janvier 1923, le président du tribunal de Boudry a prorogé de deux mois, soit jusqu'au 21 mars 1923, les sursis concordataires accordés le 21 novembre 1922, à Georges, Antoine, horticulteur, à Boudry.

District de Moutier

Débiteur : Kieber, Charles, architecte-entrepreneur, à Moutier. Date du jugement accordant le sursis : 13 janvier 1923. Commissaire au sursis : M^e F. Degoumois, notaire, à Moutier. Délai pour les productions : Jusque et y compris le 10 février 1923, en l'étude du commissaire. Assemblée des créanciers : Jeudi, 1er mars 1923, à 15 heures, à l'Hôtel du Cerf, à Moutier. Dépôt des pièces : Dès le 17 février 1923, en l'étude du commissaire, à Moutier.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale L'Avenir. — Répétition ce soir à 7 h. trois quarts, au Cercle ; par devoir. Amendable.

LE LOCLE. — Orchestre Aurore. — Jeudi, à 7 h. 30 précises, répétition générale, au Cercle ouvrier. Par devoir.

H. BAILLOD
NEUCHÂTEL

H. BAILLOD
S. A. 8149
NEUCHÂTEL

Seaux à charbon
Calorifères pour
tous combustibles
Pelles à charbon

POUDRE ALPHA
LE MEILLEUR SHAMPOING

Au moyen de la poudre «ALPHA» le lavage des chevelures même les plus abondantes est un vrai jeu d'enfant.

SON EMPLOI RÉGULIER ENTRETIENT LE CUIR CHEVELU LUSTRE LES CHEVEUX ET SUPPRIME LES PELLICULES

so fait aux : Camomilles, Romarin, Jaune d'œuf, Coudron, Violettes et Orties

Fr. 0.30 l'enveloppe. En vente : PHARMACIES, DROGUERIES, PARFUMERIES

CINÉMA-THÉÂTRE PATHÉ
LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir Dernière représentation de Ce soir

L'ARLÉSIENNE

Dès demain 9949

LÉON MATHOT dans **ÊTRE OU NE PAS ÊTRE**

PRINCE RIGADIN dans **Rigadin est enragé**

F. O. M. H. La Chaux-de-Fonds

Groupe des ouvrier
Faiseurs de ressorts
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeu

Société Suisse des Commerçants
Section de La Chaux-de-Fonds

OUVERTURE DES COURS

1^{er} semest. 1923: 5 février, 15 juin
Durée des cours: 34 heures

Cours de langues: Français, allemand, anglais, italien, espagnol. P 21071 C 9907

Cours commerciaux: Comptabilité, arithmétique, trafic, droit, géographie, sténographie, dactylographie.

Les inscriptions seront reçues au local de la Société, rue Daniel-Jeanrichard 43, 1^{er} étage, à La Chaux-de-Fonds, les 24, 25, 26 janvier 1923, de 20 à 21 heures, et le samedi 27 janvier 1923, de 14 à 16 heures.

Prix du cours, fr. 2.- pour les membres de la Société.
Fr. 12.- par cours pour les non-sociétaires.
Finame de garantie, fr. 3.-

Les finances des cours et de garantie se paient au moment de l'inscription.

La Commission des cours.

Grande Vente de FOURRURES

Les prix extrêmement avantageux affichés à l'étalage, ne sont valables que pour les marchandises actuellement en magasin.

Au Progrès

9951

SOUS-VÊTEMENTS

Caleçons molletonnés depuis 2.50
Caleçons tricotés depuis 2.75
Camisolas molletonnées depuis 2.95
Chemises poreuses depuis 3.75
Genouillères - Ceintures flanelle
Plastrons - Chaussettes
Spencers - Chandails

Vous trouverez le plus grand choix aux prix les plus avantageux chez 9945

ADLER
LA CHAUX-DE-FONDS
51, Rue Léopold-Robert

Visitez nos vitrines

Agence de voyages et maritime
J. Véron, Grauer & C^{ie} (G.-L. Bonard)
La Chaux-de-Fonds

Voyages de sociétés : Billets de chemin de fer

Renseignements gratuits : Passages maritimes

Agence officielle de la C^{ie} G^{ie} Transatlantique

„La Sentinelle“
Journal d'opinion le mieux informé

est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes:
Bibliothèque de la Gare
Kiosque Postjean, rue Léopold-Robert.
Magasin de tabacs et cigares - Au Franco-Suisse, Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.
Kiosque du Casino.
Kiosque Place du Marché.
M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.
M^{me} Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 41.
M^{me} A. Zureher, magasin de cigares, rue Léopold-Robert 25.
M. J. Wullcumler, magasin de cigares, rue Numa-Droz 115.
M. A. Luthy, magasin de cigares, rue du Versoix 9.

Achat aux meilleurs PRIX

DÉCHETS

OR, Argent Platine
J.-O. Huguenin
Essayer-Juré, Serre 18

Union Chrétienne de Jeunes gens BEAU-SITE

Jeu

Conférence Publique

avec projections lumineuses sur „Les merveilles et les mystères de l'Égypte“ par M. LUC MATHEY pasteur à Renan Invitation à chacun. 9935

DEKOL

empêche d'une façon absolue la neige d'adhérer aux skis. DEKOL est une pommade qu'on étend avec un chiffon. Produit idéal, indispensable à tout skieur.

Vente Coopératives Réunies

E. Gruber
NEUCHÂTEL 6246
Rue du Seyon 14 b

Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Br. elles. Sous vêtements. Laine et coton. Timbres-Ecoute N. et J.

LABORATOIRE DENTAIRE

DU BOIS Technicien-Dentiste
FLÜCKIGER Mécanicien-Dentiste

Rue Léopold-Robert 56
LA CHAUX-DE-FONDS
: : Téléphone 10.77 : : 7486

Reçoit chaque jeudi au Locle, rue Bournot 11

Marcel Jacot Tapissier-Décorateur
Serre 8 - Téléph. 15.51

Rideaux 5120

SKIS à louer
2 fr. par jour, chez HAAG, charbon, derrière l'Hotel de Ville. - Réparations - 9912

La Pendulerie

Zenith est la plus soignée. Réglage, Pendulettes et Réveils. Exclusivité de vente: Mals. SAGNE-JUILLARD, Huguenin-Sagne, succ., La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 38. 4826

Tombola des Chômeurs

Tirage 30 janvier 1923

Les billets sont en vente: Magasins
Petitpierre, Pl. du Marché, Chopard, Léopold-Robert 47. coopérative, D.-P.-Bourq. I. Consommation, N.-Dr. 111. Sagne-Juillard, L.-Rob. 38. Services Industriels, Léopold-Robert 58. Restaurant Astoria, Serre 14 9920

N'oubliez pas les petits oiseaux

NIL
LA REINE DES CREMES POUR LA CHAUSSURE

TENEZ-LA A L'OEIL!!!

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 57

Le Maître de la Mer

PAR le vicomte E.-M. de Vogüé

(Suite)

Elle décocha un regard d'intelligence, espiègle et provocateur, à l'amie qui réprimait un sourire en la foudroyant de ses yeux fâchés. Tournéol ne se fit pas répéter l'ordre: il engagea les avions dans les toiles, poussa vivement au large.

Il dirigeait la barque vers la rive opposée. La forêt y dévalait du sommet des collines en masses profondes; les chênes et les trembles font une large barre d'ombre sur l'eau qui baigne leurs pieds. Près de descendre dans cette mer de verdure, le soleil la nimbait d'une lumière cuivrée; ses rayons obliques rasaient les cimes des arbres, filtraient entre les dernières branches, allumaient des flammes roses sur la nappe où glissait le bateau. Il n'y avait ni vent ni haleine dans l'air léger, encore chaud à cette fin de jour; la nacre éparse dans l'atmosphère de septembre estompait en douceur toutes les lignes du paysage, arêtes brillantes de l'ardoise sur la silhouette grise du château, l'ontains boisés qui bleuissaient à l'horizon, nuages colorés de pourpre sur le pâle outremer du ciel.

Quelques taches rousses annonçaient l'arrière-saison, dans le feuillage des arbustes où elle choisit ses premières victimes. On était à cette li-

mite indécise des beaux jours qui change de nom avec les dispositions de chacun: l'été encore, pour les natures exubérantes, sourdes aux pas furtifs du temps; déjà l'automne pour les complexions intuitives, sensibles aux nuances des choses qui déclinent et finissent.

Il en est de nous comme des arbres de la forêt: tous ne sentent pas à la même heure l'éveil du printemps, l'alanguissement de l'automne; les espèces plus délicates devancent la saison des autres.

Millicent appartenait à cette famille hâtive: âme de passage, elle avait les intuitions des oiseaux migrateurs. Elle s'absorbait dans la contemplation des jeux de lumière sur le miroir irisé; son corsage de gaze blanche y mettait un reflet d'aile de cygne.

Tournéol ramait et la regardait. Les quelques phrases banales échangées au départ moururent vite sur leurs lèvres; après les mots sur lesquels ils s'étaient séparés l'avant-veille, la conversation ne pouvait reprendre entre eux que pour une réciprocque ouverture des cœurs.

Elle l'attendait, ramassée dans un silence qui était déjà un encouragement à parler. Il laissa tomber les rames; la barque avait traversé tout le découvert de l'éclair, elle entra dans la zone ombreuse que protégeait la voûte des chênes; des roseaux l'arrêtaient, au fond d'une petite anse où s'égouttaient les sources forestières.

Un tapis de plantes aquatiques prolongeait la végétation de la berge sur ces eaux sombres et fraîches.

Quelques fleurs attendries, nénuphars et boutons jaunes du souci d'eau, perçaient le réseau flottant où s'emmêlaient la renouée, le plantain, la lysimaque; les fuseaux lancéolés de la massette et de la sagittaire froiaient le flanc du bateau.

Millicent se pencha sur le bordage, ramena la longue tige d'un nénuphar blanc. Elle voulut la redresser: les gouttes d'eau qui tombaient du calice sur sa main l'obligèrent à relever sa manche; les perles liquides roulèrent sur l'attache du bras, y retrouvèrent la blancheur mate de la corolle d'où elles sortaient.

Gênée par le regard que le jeune homme attachait sur ce bras nu, elle dit, pour rompre un silence devenu trop lourd:

— Aimez-vous ce lis des étangs, si pâle, qui pleure toujours en ployant sur sa tige? Pour moi, c'est un souvenir d'enfance. Nous habitons près de Padoue une maison entourée de fossés: les minées, comme nous les appelons, y venaient en abondance; j'allais en cueillir des brassées et je m'en faisais des couronnes.

— Je sais, dit-il, une autre fleur d'eau que vous aimerez; une plante vagabonde que j'ai souvent poursuivie, sur les bords marécageux du Tchad, entre les lotus et les papyrus. Le botaniste de la mission l'affublait d'un nom savant, la «pisia s-ratiotis»; mes noirs la nommaient dans leur langage «l'herbe sans patrie», parce qu'elle flotte sur les eaux, toujours errante. Elle me plaisait, la plante fugitive.

— Oui, fit-elle, je crois que je l'aimerais, votre herbe sans patrie. Quel meilleur emblème de ma vie?

Il se pencha vers elle, avec des yeux de prière.

— Comme vous dites cela tristement! Avant-hier, vous m'aviez fait espérer que vous me parleriez de vos peines. Hier, vous n'en avez pas trouvé l'occasion. On vous accapare, dans cette maison. Le soir, pas moyen de vous dire un mot: vous étiez en puissance de milliardaire.

— Toujours ces allusions! Un soupçon rancunier empoisonne chacune de vos paroles. Expli-

quez-vous franchement: vous me croyez en coquette avec M. Robinson?

— Qu'en sais-je? N'est-il pas toujours occupé de vous?

— Bien moins que vous ne pensez. Il est parti ce matin, il prenait congé de moi hier soir: rien là que de très naturel.

— On ne m'otera pas de l'esprit qu'il exerce sur vous une sorte de fascination. Je l'ai observé: ses yeux de faucon vous guettent comme une proie assurée.

— Merci pour le compliment, dit-elle en riant. Ils vous déplaisent donc bien, ces yeux américains? Moi, j'aime les yeux couleur de mer. Ne suis-je pas libre?

Elle le vit si malheureux qu'elle ajouta aussitôt, en le regardant avec bonté:

— Mais j'aime aussi les yeux couleur de ciel.

Elle releva la tête, avec une expression de curiosité enfantine, comme pour vérifier la similitude de nuance entre les prunelles du jeune homme et le bleu de là-haut. Elle reprit sérieuse:

— Le hasard m'a rapproché de M. Robinson. Il n'a eu pour moi que de bons procédés. Il ne m'a jamais adressé un mot de galanterie. Si vous le connaissiez mieux, vous sauriez que cette force maîtresse d'elle-même ne s'amuse pas aux amourettes.

— Il le fait accorder. C'est très habile. Et c'est par là que sa force dédaigneuse vous attire, vous pique au jeu. Autrement, je ne m'expliquerais pas qu'une nature comme la vôtre, faite de toutes les délicatesses, ne se détourne point avec dégoût de l'unique source de cette force, de la vile supériorité de l'argent.

(A suivre).